



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## Conseil

Question écrite n° 17871

### Texte de la question

Le 3 mai a été organisée une journée « portes ouvertes » au Conseil de l'Union européenne. A cette occasion, le grand public a pu découvrir ces lieux, et s'informer sur les différentes instances et structures du Conseil. M. Bruno Bourg-Broc, se félicitant de cette initiative, demande à Mme la ministre déléguée aux affaires européennes si cette journée a remporté le succès escompté.

### Texte de la réponse

La sixième édition des journées portes ouvertes du Conseil de l'Union européenne a eu lieu le 3 mai dernier. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'efforts de pédagogie envers les citoyens européens afin qu'ils puissent mieux comprendre le fonctionnement des institutions européennes. Elle permet également de présenter ces institutions sous l'angle de l'accessibilité. C'est la raison pour laquelle le Conseil a organisé une sixième édition de journée portes ouvertes. A cette occasion, les visiteurs avaient la possibilité de circuler dans les étages où se trouvent les salles de réunion du Conseil, à savoir aux niveaux 20, 35 et surtout 50 : les salles des réunions du Coreper, du Conseil, ou encore du Conseil européen. Les visiteurs étaient accompagnés de cinquante guides volontaires. Au total, quelque cinq mille personnes ont visité le bâtiment. Ainsi, le secrétariat général estime cette édition comme un nouveau succès de l'exercice.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 17871

**Rubrique :** Union européenne

**Ministère interrogé :** affaires européennes

**Ministère attributaire :** affaires européennes

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 mai 2003, page 3599

**Réponse publiée le :** 16 juin 2003, page 4710